



Je n'est pas reçu mon attestation assédic et mon solde

Par **marquay**, le **13/08/2009** à **11:07**

Bonjour,

Ayant terminer mon contrat CDD le 16 juillet 2009,j'aurai du recevoir le dernier jour travailler chez mon employeur mon attestation assedic+ mon solde de tout compte... je n'est rien eu??(ils sont débordés m'a ton répondu)

J'ai donc décider de poursuivre mon employeur au prudhommes.

J'ai reçu mon dossier le 12 aout au matin.

Me retrouvant donc dans une situation délicate avec ma banque j'ai été obliger de souscrire un crédit pour pouvoir payer mes traites.

Sur le dossier des prudhommes,on me demande d'évaluer ma réparation financière par jour de retard??.

Je ne sais pas ,hélas, comment évaluer ma réparation financière

Pourriez vous me conseiller??

Cette requête est urgente car je n'est tjr pas de revenu,et je ne peu prétendre aux assédics tant que je ne me suis pas inscrite (manque mon attestation).

Merci d'avance pour vos précieux conseils.

Cordialement.

S.M.